



# NOTRE FAUCHAGE RESPECTE LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de sa politique de développement durable, le Conseil général a décidé de s'engager dans une gestion raisonnée de ses espaces le long des routes départementales et des abords du canal de la Somme.

Ces dépendances riches en terme d'écologie et de paysage, constituent des réserves de biodiversité qu'il convient de préserver.

La mise en place du fauchage raisonné a pour objectif de concilier les enjeux de sécurité des usagers et la préservation de la biodiversité locale.



somme  
LE CONSEIL GÉNÉRAL



Le département de la Somme présente des paysages et des espaces naturels diversifiés, dont la qualité est reconnue sur le plan national et international, la qualité des espaces naturels sensibles de l'est étant également reconnue.

Aussi, pour protéger ce patrimoine remarquable, le Conseil général s'est engagé à porter, à travers son Agenda 21, différents plans d'action pour préserver l'environnement et notamment la biodiversité.

Le plan de gestion des dépendances, avec le fauchage raisonné et le choix du zéro phyto sur nos bords de routes et abords du canal, traduit l'engagement de notre collectivité en faveur du développement durable.

### Les bords de routes :

- abritent des fleurs sauvages parfois devenues rares dans notre département,
- constituent pour la faune (insectes, oiseaux, ...) des lieux de vie, de reproduction et de nourrissage,
- peuvent être de véritables « corridors biologiques », reliant les milieux naturels les uns aux autres.

### Zéro phyto : une nouvelle image de nos routes

- préserver notre biodiversité (faune flore)
- protéger notre ressource en eau.



### Les bords de routes, un espace à entretenir :

- assurer la sécurité des usagers en dégagant la visibilité dans les courbes et les carrefours,
- éviter la prolifération d'espèces végétales indésirables ou invasives.

### Fauchage raisonné la technique :

Ajuster la hauteur de coupe à 8 cm du sol.

Faucher les accotements sur une largeur d'outil et dégager les carrefours et les courbes pour la sécurité.

Lutter contre les plantes invasives.



## 1 ère et 2 ème coupe



## 3 ème coupe



### Avantages du fauchage raisonné :

- économie de carburant,
- diminution de l'usure du matériel,
- diminution des risques de projection sur les usagers,
- limitation de la prolifération des lapins.





# NOTRE ENTRETIEN RESPECTE LA BIODIVERSITÉ

## Périmètre concerné

**4600** kilomètres de routes départementales

**120** kilomètres pour le canal de la Somme et la Somme canalisée.

## Intervention sur le domaine public fluvial :

**1<sup>ère</sup> intervention** : courant mai (avant l'intervention sur le domaine routier).

En section courante, le fauchage sera réalisé suivant **la coupe type 1**.

La zone fauchée correspond à une largeur d'outil de fauchage.

Le fauchage sera réalisé par les agences routières.

Il sera complété par des interventions des équipes de l'agence fluviale et maritime sur les aires de repos et à l'approche des ouvrages.

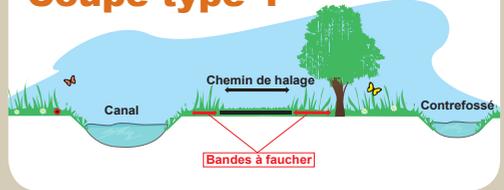
Ces zones feront l'objet de traitements spécifiques prenant en compte la configuration des lieux et les zones d'accueil des usagers.

Le fauchage tardif des zones qui sont dédiées directement au passage ou à l'accueil des usagers devra être privilégié.

La plantation de «prairies fleuries» peut être une réponse à l'entretien de ces zones.

**2<sup>ème</sup> intervention** : courant juillet (avant l'intervention sur le domaine routier) selon les mêmes modalités que la première intervention.

### Coupe type 1

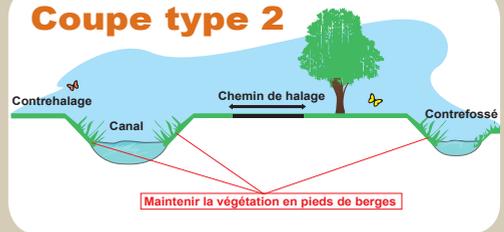


Les zones de fauchage seront adaptées en fonction : de la fréquentation de pêcheurs, de présence de pontons pour l'accueil des usagers.

**3<sup>ème</sup> intervention** : courant octobre. Cette coupe concerne l'ensemble de la plateforme.

Elle sera réalisée conformément à **la coupe type 2**.

### Coupe type 2



Le fauchage sera réalisé par les agences routières en section courante.

Il sera complété par des interventions des équipes de l'agence fluviale et maritime.



Il ne s'agit pas de moins entretenir nos dépendances : notre objectif est de les entretenir différemment pour mieux prendre en compte les enjeux environnementaux.

